



COMPTES ADMINISTRATIFS 2015

Le conseil municipal a approuvé les comptes administratifs de chacune des 4 communes déléguées pour l'année 2015. Ces comptes sont synthétisés dans le tableau ci-contre.

COMMUNE DÉLÉGUÉE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
BETTEVILLE	373 532 €	695 594 €	328 925 €	195 554 €
FRÉVILLE	608 367 €	846 050 €	815 260 €	659 110 €
LA FOLLETIÈRE	49 266 €	133 455 €	28 231 €	17 424 €
MONT DE L'IF	61 024 €	176 674 €	48 992 €	36 676 €

L'ensemble de ces comptes présente, pour Saint Martin de l'If, un excédent consolidé de 446 940 €.

Par ailleurs, les comptes administratifs correspondant aux budgets annexes (Ferme de Brunville, Espace Commercial de Fréville) ont également été approuvés.

TAUX D'IMPOSITION

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de reconduire les taux d'imposition 2015 de chaque commune déléguée pour l'année 2016 :

	B	F	LF	MI
TAXE D'HABITATION	12,95%	17,50%	22,65%	9,95%
TAXE FONCIÈRE (BÂTI)	28,36%	39,94%	13,17%	3,75%
TAXE FONCIÈRE (NON BÂTI)	27,23%	37,64%	46,03%	16,09%
CFE	16,12%	19,64%	0,00%	12,56%

B : Betteville, F : Fréville, LF : La Folletière, MI : Mont de l'If

Par ailleurs, pour La Folletière, les contributions ordures ménagères et bassin versant Caux-Seine disparaissent de la feuille d'imposition des habitants. Au total, ce sont 10 000 € d'impôts en moins pour les résidents de La Folletière.

SCHÉMA LOCAL AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

La communauté de communes du Plateau Vert adhère au syndicat « Seine Maritime Numérique 76 » afin de bénéficier d'un appui pour le déploiement de la fibre optique dans les zones où il n'y a pas d'investissement privé.

En prévision de la dissolution de notre « com-com », une convention a pu être signée avec le syndicat numérique, pour apporter le haut débit dans tous les foyers de notre commune.

Les premières prises chez l'habitant sont prévues pour le début d'année 2018.

LIGNE NOUVELLE PARIS NORMANDIE

La ligne nouvelle Paris-Normandie est un projet visant à moderniser la ligne de chemin de fer Paris-Le Havre, qui envisage notamment l'établissement de nouvelles voies de circulation sur notre territoire.

La majorité du conseil municipal s'est prononcée en faveur d'un renforcement de la ligne existante, et a donc voté « oui à la LNPN mais NON à un nouveau tracé ».

Contact

*Vous êtes responsable d'association et souhaitez faire figurer un événement dans le prochain numéro ?
Vous souhaitez voir aborder un sujet particulier ?
Vous avez une remarque ou une suggestion ?
La commission communication est à votre écoute.
Vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse suivante : communication@saintmartindelif.fr*

FRÉVILLE – LOCAL COMMERCIAL

L'ancienne boucherie de Fréville située rue d'Yvetot, a été mise en vente par son propriétaire. Après négociations, et avec la volonté de maintenir l'activité commerciale sur le territoire, la commune de Saint Martin de l'If se porte acquéreur de ces locaux pour un montant de 74 000 € (les travaux pour la levée de l'indice de vide présent sur la parcelle revenant à la charge de la commune).

Retrouvez l'intégralité des compte-rendus du conseil municipal sur le site <http://www.plateauvert.fr>

(Accueil > Fréville > CR du Conseil Municipal)

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les subventions suivantes ont été accordées aux associations pour l'année 2016 :

SAINT MARTIN DE L'IF	
Aînés ruraux	700 €
Commerçants	500 €
BETTEVILLE	
Anciens combattants	250 €
Club Aérobie	250 €
Club de l'Amitié	1 000 €
Hatha Yoga	100 €
Tennis de table	400 €
FRÉVILLE	
Fanfare	515 €
Anciens combattants	465 €
Pétanque	430 €
Comité des Fêtes	4 040 €
Coopérative Scolaire	4 324 €
Foyer Rural	4 414 €
MONT DE L'IF	
Jump de l'If	1 500 €
ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES	
Amicale des pompiers de Rives-en-Seine	250 €
Présence Cauchoise	1 250 €
Restos du Cœur	384 €
Croix Rouge Française	500 €

Par ailleurs, une subvention ponctuelle de 200 € a été accordée à l'association « Aristraitchat », qui est intervenue dans le bourg de Betteville en 2015, pour maîtriser une population de chats devenue envahissante.

À PROPOS DE CHATS...

Nous invitons les heureux propriétaires de chats résidant à Fréville, dans le quartier du Nouveau Monde Sud, à surveiller les errances de leurs animaux, afin de ne pas importuner le voisinage. Les beaux jours arrivant, chacun souhaite pouvoir ouvrir ses portes et fenêtres sans crainte de désagréments.

LUTTE CONTRE LE BRUIT

Avec l'arrivée de la belle saison, les activités

d'extérieur vont reprendre. La municipalité vous rappelle que les travaux utilisant des outils bruyants (tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, scies électriques, etc.) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

LUNDI AU VENDREDI	8h30 – 12h00	14h30 – 20h00
SAMEDI	9h00 – 12h00	15h00 – 19h00
DIMANCHE / JOURS FÉRIÉS	10h00 – 12h00	

(arrêté préfectoral n°2014-101 du 8 octobre 2014)

MONT DE L'IF – RENFORCEMENT DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Le conseil municipal a adopté le projet proposé par le SDE 76 (Syndicat Départemental d'Électrification) portant sur l'enfouissement d'une partie du réseau au Hameau la Curerie.

Rappel : Ramassage des Ordures Ménagères

En raison des jours fériés (jeudi de l'Ascension et lundi de Pentecôte), les ordures ménagères seront collectées les vendredis 6 et 20 mai, en lieu et place des jeudis 5 et 19 mai.

AGENDA

SAMEDI 1ER MAI FRÉVILLE	FOIRE À TOUT RUES DU VILLAGE – COMITÉ DES FÊTES
SAMEDI 8 MAI 9H45 TOUFFREVILLE-LA-CORB.	MESSE RASSEMBLEMENT À 9H30, EN PRÉSENCE DES ANCIENS COMBATTANTS DE LA RÉGION
SAMEDI 8 MAI BETTEVILLE, 11H15 FRÉVILLE, 11H30	COMMÉMORATIONS CIVILES DE 1945 MONUMENTS AUX MORTS
SAMEDI 21 MAI 11H – 17H FRÉVILLE	KERMESSE DE L'ÉCOLE ÉCOLE MATERNELLE, ROUTE DE CROIX- MARE (RESTAURATION SUR PLACE)
DIMANCHE 22 MAI 9H45 MONT DE L'IF	CÉLÉBRATION DE LA TRINITÉ MESSE, DÉPÔT DE GERBE AU MONUMENT AUX MORTS, VIN D'HONNEUR À LA MAIRIE

FRÉVILLE – KERMESSE DE L'ÉCOLE

Les organisateurs de la kermesse de l'école de Fréville cherchent des bénévoles pour les aider dans la préparation de l'événement.

Si vous êtes intéressés et avez un peu de temps à offrir pour l'animation de la commune, vous pouvez prendre contact avec l'école (par téléphone, au 02.35.91.79.52) ou auprès des parents d'élèves (par mail : pe.ecolefreville@gmail.com).

Mairie de Saint Martin de l'If
47 rue d'Yvetot – Fréville – 76190 Saint Martin de l'If

Mairie déléguée de Betteville : 02.35.91.27.60
Mairie déléguée de Fréville : 02.35.91.27.15
Mairie déléguée de la Folletière : 02.35.92.35.27
Mairie déléguée de Mont de l'If : 02.35.92.00.55



Directeur de la publication
Sylvain GARAND

Rédaction, conception, réalisation et impression
Mairie de Saint Martin de l'If
Commission Communication
Tirage : 700 exemplaires